



CA de l'UNSS 17 avril 2015

budget 2014 – budget prévisionnel 2015

La ministre était représentée par Alexandre GROSSE, chef de service du budget, de la performance et des établissements, adjoint à la directrice générale de la DGESCO.

A.GROSSE succède à G.WAISS et sera désormais notre interlocuteur au sein de la DGESCO pour les questions relatives au sport scolaire.

LE BUDGET 2014 (budget réalisé) est à l'équilibre.

Les engagements pris l'an dernier par le ministère et l'UNSS en cas de ressources supplémentaires ou d'économie sur certains chapitres ont été tenus. En effet **le montant consacré aux crédits d'animation a été rehaussé par rapport au réalisé 2013 mais également par rapport au budget prévisionnel 2014**. Le SNEP-FSU ne peut que s'en féliciter puisque c'est l'un des axes qu'il défend depuis très longtemps.

La réalisation budgétaire 2014 a été adoptée à l'unanimité du CA.

LE BUDGET PREVISIONNEL 2015

Les recettes propres de l'UNSS (principalement licences et affiliations) deviennent prépondérantes.

Elles représentent (hors salaires pour les fonctionnaires détachés) 56% du budget général. C'est encore un point de plus par rapport à l'an passé.

Le SNEP-FSU continue à revendiquer que la part apportée par les familles et les AS diminue.

Plusieurs points positifs à relever :

- la **subvention** de fonctionnement du **Ministère de l'EN reste stable** (2,6M)
- les **collectivités territoriales semblent maintenir leurs engagements** à la même hauteur que l'an dernier (8M)
- le prix de la **licence n'augmente pas**
- les annonces de la ministre en faveur des établissements **REP+ et des lycées professionnels de l'enseignement prioritaire** sont actées, la **division par 2 du coût du contrat des AS de ces établissements sera effective à la rentrée 2015**
- les **crédits d'animation sont une nouvelle fois en hausse**.

Point négatif :

La subvention globale du Ministère des sports (935.000€) augmente très légèrement mais avec une part fléchée qui devra être consacrée exclusivement à des formations anti-dopage (63.000€) ce qui ampute de 50.000€ la subvention pour l'ensemble des autres actions par rapport à l'an passé.

Des points restent en débat jusqu'à la prochaine AG :

Le SNEP-FSU demande de façon récurrente la diminution du coût des contrats pour les AS.

L'UNSS s'est engagée à chiffrer plusieurs scénarii qui vont dans ce sens et qu'elle devrait présenter à l'AG du 2 juin prochain.

- Abaissement du paramètre de calcul pour tous les LP de 18 à 16, comme le SNEP-FSU le propose.
- Passage à + 100€ pour le contrat accompagné et non plus + 200€ comme précédemment, quand le SNEP-FSU demande la possibilité de passer librement d'un contrat à un autre ou encore le retour à la licence individuelle.

Le SNEP-FSU a acté positivement le maintien de la subvention du MEN ainsi que l'étude de l'abaissement du paramètre de calcul pour les contrats des LP sans pour autant donner un quitus immédiat à ce budget prévisionnel puisque nous attendons de nouvelles propositions à l'AG.

Le budget prévisionnel a été adopté par 11 voix POUR et 7 abstentions (SNEP-FSU, élus des AS, Se-UNSA).

Bien sûr, ce CA a été l'occasion pour le SNEP-FSU de faire part de ses inquiétudes sur les sujets d'actualité les plus brûlants, de demander des précisions sur certaines lignes budgétaires, de commenter et attirer la vigilance du CA sur certaines évolutions.

Pour en savoir plus, se reporter aux interventions du SNEP-FSU lors de ce CA.

Nathalie FRANCOIS